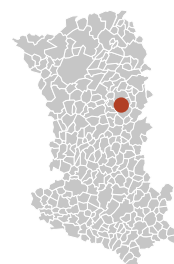




Abords de la mairie - Crédit photo - CAUE 79

Centre-bourg et cheminement

Lhoumois (79)



Une réflexion globale sur le centre-bourg, des interventions douces et de qualité favorisant une infiltration directe des eaux pluviales et soignant l'image rurale de la commune.

Quelques mots sur le programme

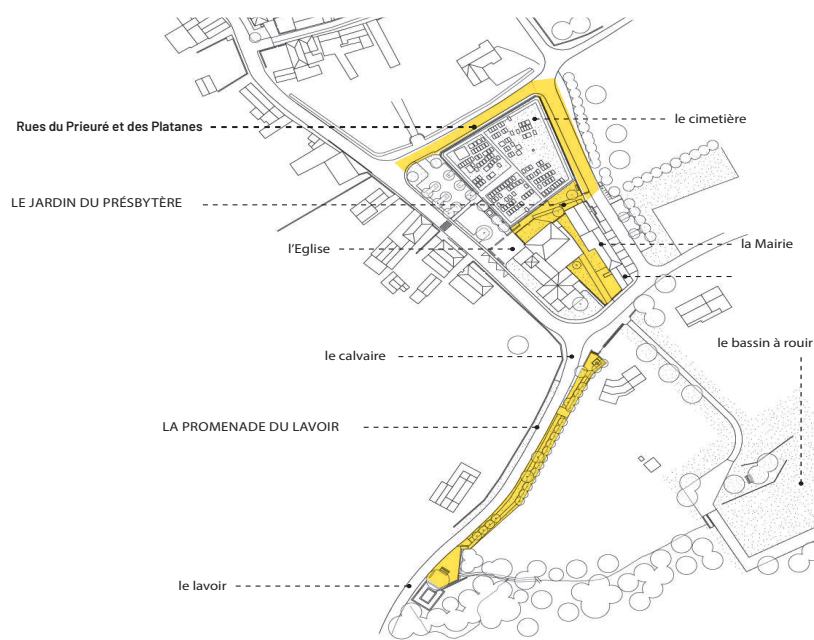
En 2015, la commune de Lhoumois décide de lancer une réflexion concernant l'embellissement de son bourg et de son patrimoine. Elle souhaite conserver son image rurale et favoriser des aménagements sobres, végétalisés et perméables. Le bureau d'études « Lалу » mène alors une étude globale, sous forme de plan-guide. Des aménagements sont ensuite réalisés sur différents espaces : l'entrée du bourg avec une promenade vers le lavoir, le jardin du presbytère et les abords de l'église, les rues du Prieuré et des Platanes longeant le cimetière ainsi qu'une placette dans le bas-bourg.

Mémento

- Maître d'ouvrage : commune de Lhoumois, 153 hab. (INSEE, 2016)
- Concepteurs : Lалу - La forme et L'usage (Léa Hommage et Mathieu Delmas, paysagistes-concepteurs)
- Années de réalisation : 2017-2019
- Coût des travaux : 135 000 euros
- Surface : 3 500 m² (soit 39 euros/m²)
- Techniques employées : Infiltration au sol / désimperméabilisation / recherche de matériaux locaux

Les + du projet

- Maintien des sols perméables
- Désimperméabilisation de rues
- Matériaux naturels / locaux
- Palette végétale adaptée
- Budget maîtrisé
- Interventions ciblées et sobres



Localisation des sites d'intervention - Crédit document - Lалу

Un projet vertueux pour la ressource en eau

Dans les emprises de projets, les espaces perméables ont été conservés et valorisés par des plantations. La palette végétale repose sur des essences rustiques ne nécessitant aucun arrosage. En entrée de bourg, un cheminement piéton a été réalisé le long du fossé existant dans un revêtement perméable. Dans les rues du Prieuré et des Platanes, les pieds de murs du cimetière ont été entièrement désimperméabilisés : de larges bandes enherbées ont été installées permettant une valorisation globale de ces rues.

Des matériaux simples et pérennes

La pierre, le bois, le béton agrégat clair et le stabilisé, utilisés dans cet aménagement, offrent une image contemporaine au projet, tout en valorisant des matériaux locaux et durables.

L'importante végétalisation permet une infiltration directe des eaux pluviales.



Plan d'aménagement du jardin du presbytère - Crédit document - Lалу



Abords de la mairie et accès au jardin du presbytère - Crédit photo - CAUE 79



Plantations et cheminement perméable longeant le fossé

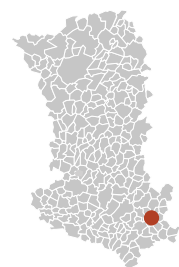
Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner. Contact par mail au caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28.



Traversée de bourg et abords

Clussais-la-Pommeraiie (79)



Une traversée de bourg contrainte, ayant réussi le pari de végétaliser généreusement la rue, tout en offrant une place centrale aux piétons.

Quelques mots sur le programme

La traversée de bourg de la Pommeraiie était totalement minérale avec une circulation à double sens pour les voitures. Or, cette rue, secteur principal de l'aménagement, concentre la plupart des usages quotidiens du bourg avec la présence de la mairie, de l'école, de la bibliothèque. En transformant cet axe et ses abords, la commune a souhaité sécuriser les déplacements piétons, tout en offrant au bourg une image de qualité en accord avec le cadre rural.



Plan de masse de l'aménagement du bourg - Crédit photo - Atelier de l'Empreinte



Secteur est de la rue des écoles - Crédit photo - CAUE 79

Mémento

- **Maître d'ouvrage** : commune de Clussais-la-Pommeraiie, 571 hab. (INSEE, 2022)
- **Concepteur** : Atelier de l'Empreinte (Eric Enon, paysagiste-concepteur mandataire) + Sit&a (BET VRD)
- **Année de réalisation** : 2017
- **Coût des travaux** : 315 000 euros TTC
- **Techniques employées** : désimperméabilisation, plantations et enherbement.

Les + du projet

- Création de surfaces végétalisées
- Palette végétale adaptée
- Soin apporté aux détails
- Zone 20
- Parking perméable
- Désimperméabilisation

Une ambiance de bourg retrouvée

L'ancienne surface couverte d'enrobé a laissé place à un béton désactivé beige, bordé de massifs fleuris. Des lignes de pavés en calcaire délimitent l'axe circulé. La rue est apaisée avec la création d'un sens unique et d'une zone de rencontre (vitesse de circulation limitée à 20 km/h). Malgré les contraintes d'espace, des parvis sont créés devant les bâtiments publics et des bancs sont disposés dans la rue. L'ambiance y est radicalement transformée : l'aménagement a permis de passer d'une voie circulée à une rue habitée. Plusieurs aménagements plus légers, sur l'ensemble du bourg, accompagnent la transformation de la rue.



Ambiance dans la rue des écoles - Crédit photo - CAUE 79

Des surfaces rendues perméables

Les eaux de ruissellement de la voirie sont dirigées en surface vers un caniveau en pierre, connecté à une structure drainante, ou en direction de petites noues engazonnées infiltrantes. Le bourg ne dispose d'aucun réseau d'eau pluviale enterré. De nombreux massifs sont aménagés en pieds de murs et au niveau des parvis. Plantés d'une végétation adaptée à la sécheresse et de préférence locale, ils permettent la captation d'une partie des eaux de pluie. Un parking perméable, divisé en deux secteurs, grave et mélange terre-pierre, permet d'adapter la surface de stationnement à la fréquentation, avec un moindre impact sur le paysage.



Palette végétale adaptée à la sécheresse - Crédit photo - CAUE 79



Pour aller plus loin

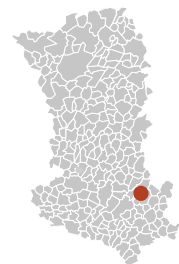
- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner. Contact par mail au caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28.



Parc du Moulin du Marais

Lezay (79)

Une mise en scène de l'eau, sous de multiples formes, pour intégrer cet élément au cœur de l'aménagement du parc.



Quelques mots sur le programme

La communauté de communes a souhaité transformer un pôle agricole vétuste en pôle déco-construction et de développement durable. Déjà présentes sur place, plusieurs associations œuvrant dans l'insertion, à travers l'agriculture biologique et la restauration du bâti, dans la culture et la formation en milieu rural, ont été intégrées au projet. Le site compte trois hectares à aménager, des édifices en pierre à réhabiliter et d'autres à construire, en accord avec les objectifs environnementaux du projet.



Réhabilitation des bâtiments en pierre et construction en bois - Crédit photo - CAUE 79

Mémento

- **Maître d'ouvrage** : communauté de communes du Lezéen (Mellois en Poitou depuis 2018)
- **Concepteurs** : R&C (Atelier d'architecture Chouane + Raphel-Chessé), en collaboration avec J. Fuseau, architecte + Génipiant (C. Montil, paysagiste-concepteur),
- **Année de réalisation** : 2009-2010
- **Coût des travaux** : 1 802 000 euros HT
- **Technique employée** : déconnexion des gouttières.

Les + du projet

- Respect du patrimoine bâti
- Création de zones humides
- Gestion de l'eau (mares, crues, pluie...)
- Éco-construction et matériaux locaux

Matériaux locaux et bioclimatisme

Cinq édifices en pierre sont réhabilités, dont le Moulin du marais qui reçoit désormais des bureaux, ainsi que trois constructions en bois réalisées selon une architecture bioclimatique. Les matériaux locaux ont été privilégiés : terre rouge du site pour confectionner les enduits et les briques, chanvre des agriculteurs du département pour isoler, et châtaignier rappelant l'architecture vernaculaire pour caractériser l'écriture des bâtiments contemporains. Les passerelles sont fabriquées en robinier. Un théâtre extérieur, lui aussi construit en bois, peut accueillir des représentations.



Toiture végétale sur un bâtiment contemporain



Passerelle robinier - Crédit photo - CAUE 79

Une place centrale accordée à l'eau

Le travail des concepteurs s'est attaché à révéler la présence de l'eau. La zone humide, présente au cœur du parc, a été magnifiée par l'installation d'une passerelle sculpturale. L'aménagement d'un canal et la création de noues dans la prairie permettent de gérer les crues du Chaboussant. Les gouttières des bâtiments ne sont pas raccordées au réseau. Des noues infiltrent directement une partie des eaux pluviales et la mare d'hélophytes, située au pied du moulin, sert de zone tampon pour les volumes excédentaires avant rejet dans le cours d'eau. La toiture végétalisée inclinée participe à la qualité du site et temporeise le rejet des eaux dans le milieu naturel.



Théâtre, bassin et bâtiment réhabilité - Crédit photo - CAUE 79



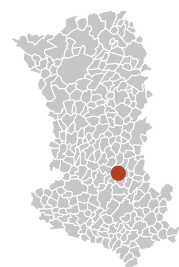
Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner. Contact par mail au caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28.



Cour d'école végétalisée

Saint-Maixent-l'École (79)



Une démarche globale, ayant permis une désimperméabilisation et une végétalisation de la cour, pour une gestion intégrée des eaux pluviales.

Quelques mots sur le programme

La cour de l'école Pérochon était une cour classique, avec un sol imperméable, recouvert d'enrobé, offrant peu d'espaces d'appropriation aux élèves. Le projet de transformation de la cour a débuté en 2022 avec l'implication de tous les usagers : élèves, équipe pédagogique, personnel communal et parents d'élèves. Les enjeux étaient nombreux : créer un espace apaisé, adapté au changement climatique, en apportant de la fraîcheur, et infiltrer les eaux pluviales directement sur le site.



La cour avant / après : création d'îlot de fraîcheur - Crédit photo - N. Cognard

Mémento

- **Maître d'ouvrage** : commune de Saint-Maixent-l'École, 7433 hab. (INSEE, 2022)
- **Concepteurs** : Scape (N. Cognard, paysagiste-concepteur) + CPIE + Sit&a (BET VRD et hydraulique)
- **Année de réalisation** : 2022
- **Coût des travaux** : 129 173 euros HT (dont 79 100 euros subventionnés par l'Agence de l'Eau et 22 000 euros par le Fonds Vert)
- **Techniques employées** : désimperméabilisation et déconnexion des gouttières.

Les + du projet

- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Ateliers participatifs
- Confort et bien-être
- Plantation d'arbres / création d'îlots de fraîcheur
- Matériaux naturels et récupération

Un projet participatif

Les enfants ont participé à des ateliers de concertation, menés par l'agence Scape et le CPIE, afin de les sensibiliser au changement climatique, à la gestion de l'eau, aux questions de perméabilité du sol et de biodiversité. Ces ateliers étaient également l'occasion de dresser un état des lieux des besoins et des usages, ainsi que d'amorcer des pistes de projet, avec la réalisation d'une maquette et de marquages au sol. La conception du projet a ensuite pu s'appuyer sur les propositions faites lors des ateliers.



Ateliers de concertation avec les enfants - Crédit photo - N. Cognard

Des eaux pluviales déconnectées du réseau

La requalification de la cour d'école a permis de désimperméabiliser 382 m² et de créer des îlots fortement végétalisés. Ceux-ci, modelés en creux, permettent de récolter et d'infiltrer les eaux de ruissellement. Les eaux de toitures sont également dirigées vers ces espaces verts. Au total, plus de 3900 m² ont été totalement déconnectés du réseau.



Massifs plantés et revêtement de sol de couleur claire - Crédit photo - N. Cognard



Atelier de plantation - Crédit photo - N. Cognard

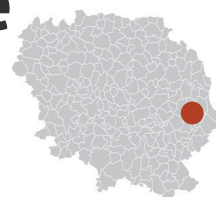
Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner. Contact par mail au caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28.



Aménagement de la cour du collège

Auzances (23)



Une cour de collège repensée comme un véritable paysage du quotidien : végétalisée, rafraîchissante et participative.

Quelques mots sur le programme

À l'origine, la cour du collège Jean Beaufret se présentait comme un grand plateau d'enrobé noir, soumis à la chaleur l'été, au ruissellement l'hiver, et peu propice à la diversité des usages. En 2018, la principale, accompagnée par le CAUE, engage une réflexion collective pour repenser cet espace à la lumière des enjeux actuels: confort, égalité, biodiversité et adaptation au changement climatique.

Le projet confié à l'Atelier du Rouget et à l'Atelier du Sillon a ainsi été conçu comme un projet pilote de la transformation des espaces éducatifs en Creuse. Il vise à faire de la cour un lieu de vie à part entière : confortable, pédagogique et durable. Les préaux, les terrasses plantées, les gradins et le terrain multisports participent à une nouvelle expérience de la cour, plus accueillante et plus apaisée.

Mémento

- Maître d'ouvrage : Conseil départemental de la Creuse
- Concepteur : Atelier du Rouget, Atelier du Sillon, BET GEOVAL
- Année de réalisation : 2023-2025
- Coût des travaux : 800 000€
- Surface désimperméabilisée : 2 000 m² (environ 30%)
- Surface totale : 6 500 m²
- Techniques employées : noues plantées, réemploi, stabilisé, plantations diversifiées, pavés enherbés

Les + du projet

- Gestion intégrée des eaux pluviales,
- Lutte contre les îlots de chaleur,
- Participation citoyenne,
- égalité filles/garçons,
- Support pédagogique,
- Réemploi et sobriété.



Vue générale de la cour basse - ©CAUE23

Une démarche participative exemplaire

Dès 2018, à l'initiative du CAUE de la Creuse, la réflexion s'est nourrie d'une concertation active avec les élèves, les parents et les personnels de l'établissement. Accompagnés par le paysagiste-conseiller du CAUE, les membres du Conseil de la Vie Collégienne ont participé à toutes les étapes : diagnostic partagé, conception des espaces, choix des usages et restitution publique devant les élus. Cette co-construction a permis d'aligner le projet sur les besoins réels du quotidien, tout en développant une culture commune de l'aménagement et du vivre-ensemble à l'échelle du collège.



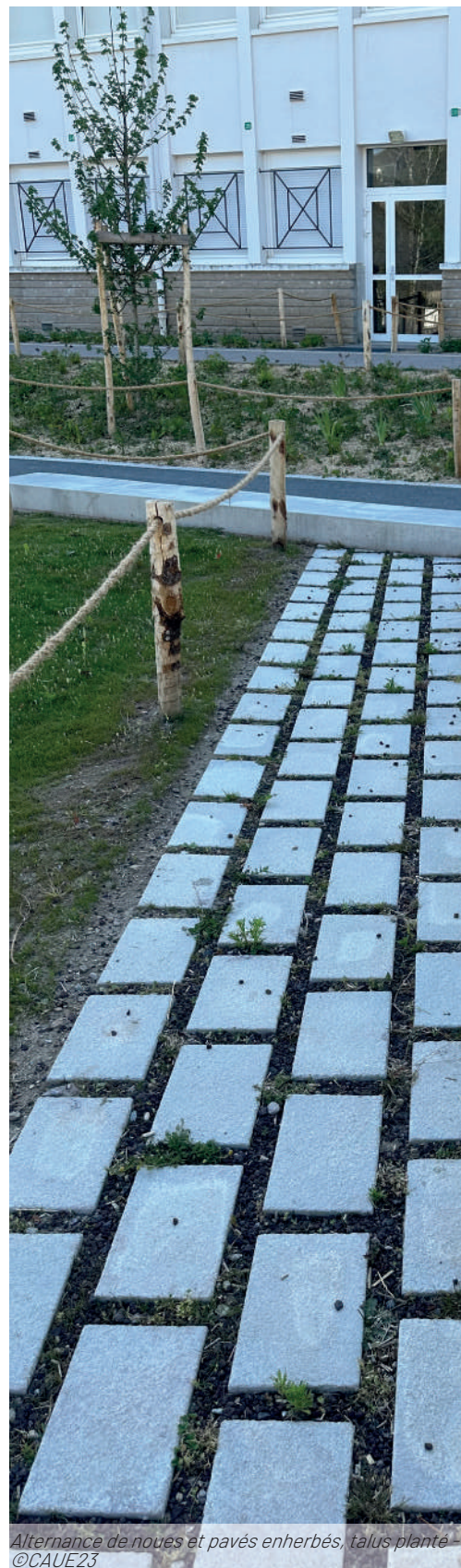
Ateliers participatifs menés avec le Conseil de la Vie Collégienne - ©CAUE23

Une gestion intégrée et visible de l'eau

Au cœur du projet, la gestion intégrée des eaux pluviales offrent une réponse concrète aux effets du changement climatique. Les enrobés ont laissé place à des revêtements perméables et à des noues végétalisées qui infiltrent l'eau à la parcelle. Les plantations d'arbres et de haies champêtres renforcent la fraîcheur du site, tandis que les bandes potagères et les zones fleuries favorisent la biodiversité. L'eau devient ici un élément visible, sensible et pédagogique: elle structure les espaces, nourrit la végétation et initie les élèves aux cycles naturels dont ils sont désormais les gardiens quotidiens.



Espaces enherbés, plantations et arbres de l'ancienne cour conservés - ©CAUE23



Alternance de noues et pavés enherbés, talus planté - ©CAUE23

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE de la Creuse : caue23.fr
- Les conseillers du CAUE de la Creuse sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Contact par mail au caue23@caue23.fr ou par téléphone au 05 44 30 27 56.



Un cimetière enherbé

Jarnages (23)

À Jarnages, semer plutôt que bétonner : un entretien sobre, écologique et apaisé du cimetière.



Quelques mots sur le programme

En 2019, la commune de Jarnages engage une démarche de sobriété d'entretien dans son cimetière. Les graviers, instables et difficiles à maintenir propres, ne convenaient plus aux usagers, notamment aux personnes âgées. Refusant le goudron et les produits chimiques, la municipalité a opté pour un enherbement intégral des allées et intertombes. Cette solution, simple et économique, a transformé la gestion du site: plus de désherbage, seulement deux à trois tontes par an et un passage ponctuel du rotofil. Pour la mairie, c'est un modèle d'efficacité et de bon sens : moins de coûts, plus de confort, et un cadre désormais apaisé, à l'image d'un jardin communal.

Mémento

- Maître d'ouvrage : Mairie de Jarnages
- Concepteur : maîtrise d'oeuvre interne
- Année de réalisation : 2019
- Coût de travaux : 31 637,16€
- Surface totale : 3 000 m²
- Techniques employées : semis direct, entretien sobre, gestion différenciée, aucun arrosage et aucun désherbage chimique



Les + du projet

- Protection de la ressource en eau,
- Sobriété d'entretien,
- Palette végétale adaptée,
- Biodiversité valorisée,
- Amélioration du confort et du cadre de recueillement.

Un projet vertueux pour la ressource en eau

La mise en herbe des allées répond aussi à un enjeu essentiel de préservation de la ressource en eau. Les sols redevenus perméables permettent l'infiltration directe des pluies et limitent le ruissellement. Aucun arrosage n'est nécessaire : les mélanges de végétaux à pousse lente, adaptés aux terrains pauvres et secs, supportent la chaleur estivale comme les périodes humides. Ce choix réduit les îlots de chaleur et améliore le confort thermique du site.



©CAUE23

Biodiversité et palette végétale adaptée

Loin d'un simple verdissement, la mise en herbe du cimetière a permis de recomposer un écosystème discret mais fonctionnel. La palette végétale repose sur des espèces locales et rustiques, choisies pour leur port bas, leur résistance et leur capacité à stabiliser le sol. En pieds de murs et entre les tombes, un mélange fleuri apporte couleur et diversité sans excès, tout en attirant les pollinisateurs. Cette végétation dense et équilibrée limite naturellement la prolifération des plantes adventices. Le cimetière retrouve ainsi sa fonction première : un lieu de recueillement apaisé, respectueux du vivant comme de la mémoire.



Panneau à l'entrée du cimetière - ©CAUE23



Intertombes fleuries - ©CAUE23

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE de la Creuse : caue23.fr
- Les conseillers du CAUE de la Creuse sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Contact par mail au caue23@caue23.fr ou par téléphone au 05 44 30 27 56.



©CAUE86

Végétalisation des cours d'écoles

Chasseneuil du Poitou (86)



Mettre les usagers au cœur du projet de renaturation des cours d'école, telle a été la méthode suivie par la ville de Chasseneuil du Poitou pour adapter l'environnement des enfants au changement climatique.

Quelques mots sur le programme

Les cours des écoles maternelle et primaire de la ville de Chasseneuil du Poitou étaient presque exclusivement goudronnées, limitant d'autant les usages potentiels par les élèves. Afin d'améliorer la qualité d'usage et du cadre d'apprentissage des enfants, le CAUE86 a accompagné la mise en oeuvre d'une démarche associant toutes les parties prenantes : élèves, équipe éducative, personnel communal, élus et parents d'élèves. L'enjeu principal était celui de l'adaptation au changement climatique, à travers une désimperméabilisation permettant une renaturation des espaces propice au développement de la biodiversité, permettant une diversification des activités pour les élèves tout en créant des îlots de fraîcheur.



La cour maternelle avant : un vaste espace bitumé - ©CAUE86



La cour maternelle après : création d'un îlot de fraîcheur - ©CAUE86

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Chasseneuil du Poitou
- Concepteur : Abscisse VRD-Conseil
- Année de réalisation : 2025
- Coût des travaux : 283 352€
- Surface désimperméabilisée : 1 900 m²
- Surface totale: 1 900 m²
- Techniques employées : végétalisation, noues, enrobé drainant

Les + du projet

- Désimperméabilisation et infiltration à la parcelle,
- Projet basé sur une démarche participative associant élus, techniciens, équipe éducative, enfants et parents d'élèves,
- Création d'îlots de fraîcheur,
- Développement de biodiversité.

Un diagnostic commun pour un projet partagé

Élus, enseignants, techniciens communaux, parents d'élèves ont participé à un atelier de présentation du diagnostic réalisé par les élèves à l'issue duquel un travail collaboratif a été mené sur l'avenir des cours. Cet atelier a permis de réfléchir collectivement aux enjeux environnementaux du futur aménagement. Des images de références ont servi d'appui pour définir les futures ambiances souhaitées.



Atelier images de références - ©CAUE86

Une transformation radicale des espaces

Le travail collaboratif a servi de base à la rédaction du cahier des charges pour le futur maître d'oeuvre. La renaturation des cours des écoles a permis de désimperméabiliser 1 900 m² au total. Les nouvelles cours sont de véritables îlots de fraîcheur, fortement végétalisés, favorisant une infiltration directe des eaux pluviales.



Des espaces végétalisés modulables - ©CAUE86



Un espace détente et de jardinage ©CAUE86

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE86 : caue86.fr
- Les conseillers du CAUE86 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue86.fr ou par téléphone au 05 49 49 91 83.



©CAUE86

Restauration du lit de l'Ozon

La Puye (86)

L'état écologique global de l'Ozon s'est dégradé pour devenir «moyen» en 2017. Les acteurs locaux ont décidé d'agir pour renforcer sa résilience face au changement climatique.



Quelques mots sur le contexte

L'Ozon est un affluent de la Vienne. Comme beaucoup de cours d'eau en France, il a subi de nombreuses pressions et voit son état se dégrader. Cette altération s'accroît avec les effets du changement climatique. La dégradation s'observe particulièrement sur son débit, mais aussi sur les conditions du lit principal, des berges et de la végétation de rive (ripisylve).

Le Syndicat Mixte Vienne et Affluent (SMVA), la commune de La Puye et les propriétaires privés concernés, se sont alliés autour du projet de renaturation de l'Ozon, s'inscrivant dans le Contrat Territorial porté par le SMVA et soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Il marque aussi le début d'un projet plus global visant la restauration écologique du site du petit étang, en partenariat avec Grand Poitiers et le Conservatoire d'Espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN-NA).

Une visite, organisée conjointement par le SMVA et le CAUE86 en 2022, a permis à des élus de communes de la Vienne de comprendre le projet d'une renaturation de cours d'eau.



Recharge sédimentaire du lit de l'Ozon - ©SMVA

Mémento

- **Maître d'ouvrage :** Syndicat Mixte Vienne et Affluent (SMVA), commune de La Puye et propriétaires privés riverains
- **Concepteur :** BET Legrand
- **Année de réalisation :** 2021
- **Coût des travaux :** 56 650.92€
- **Surface totale:** 735 mètres linéaires renaturés et réfection de 3 passages à gué

Les + du projet

- Favorable à la biodiversité,
- Augmentation de la capacité d'adaptation au changement climatique,
- Mobilisation conjointe des maîtres d'ouvrage publics et privés,
- Travaux s'inscrivant dans un projet global de restauration écologique.

Un programme de travaux complet

Les travaux effectués à l'automne 2021 ont consisté à :

- redimensionner la morphologie du cours d'eau,
- restaurer la continuité écologique et sédimentaire,
- enlever des peupliers et créer une ripisylve favorable à la biodiversité,
- améliorer les fonctionnalités épuratoires des milieux aquatiques,
- réhausser la nappe souterraine en lien avec l'Ozon.



Plusieurs objectifs

La recharge sédimentaire cherche à resserrer l'écoulement de l'eau, et ainsi à rehausser la lame d'eau. Ceci favorisant les échanges avec la nappe d'accompagnement du cours d'eau. L'apport de blocs permet une diversification d'écoulements et d'habitats favorable à la préservation de la biodiversité. La création d'une ripisylve structurée et diversifiée, participe également à la biodiversité et à limiter le réchauffement de l'eau.



Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE86 : caue86.fr
- Les conseillers du CAUE86 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue86.fr ou par téléphone au 05 49 49 91 83.



©CAUE87

Aménagement du centre-bourg

Bujaleuf (87)



Un centre-bourg transformé, réduisant le stationnement au profit d'une végétalisation accrue et d'espaces publics perméables et accueillants.

Quelques mots sur le programme

Bujaleuf, petite commune du sud-est de la Haute-Vienne, a entrepris un réaménagement majeur de son centre-bourg pour renforcer son attractivité et sa convivialité. Le projet a créé des espaces publics accueillants et mieux connectés, reliant mairie, église, médiathèque, café et château par un réseau de cheminements et passerelles. Ces aménagements ont atténué l'isolement des différents espaces et favorisé les échanges entre habitants. Les matériaux choisis et l'intégration importante de végétation équilibrent minéralité et nature. En s'inspirant du tracé ancien du village, la nouvelle organisation valorise le patrimoine historique tout en répondant aux besoins actuels.



Passage entre le parking terre pierres et le jardin végétal ©CAUE87

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Bujaleuf
- Concepteur : Paysagiste : Lieux-dits / BET VRD : Infralim
- Année de réalisation : 2012-2014
- Coût des travaux : 590 000€ HT
- Surface totale : 10 000 m²
- Techniques employées : engazonnement, terre-pierre, stabilisé et surfaces plantées

Les + du projet

- Respect du site et du patrimoine,
- Revêtements adaptés aux usages,
- Favorise arrêts et convivialité,
- Surfaces végétalisées de qualité,
- Gestion des eaux pluviales.

Renaturation & convivialité au cœur de Bujaleuf

Le bourg de Bujaleuf a transformé son centre en un espace végétalisé, apaisé et plus accueillant, après avoir désimperméabilisé une large partie de ses surfaces minérales. Les anciennes zones bétonnées ont laissé place à des pelouses, arbres, massifs fleuris, matériaux perméables... améliorant à la fois la gestion des eaux pluviales et le confort des habitants. Aujourd'hui, ces nouveaux espaces favorisent la biodiversité et créent des lieux de convivialité et de respiration pour tous.



Vue vers la mairie ©CAUE87



Jardin végétal ©CAUE87

Un aménagement qui dialogue avec l'histoire

À Bujaleuf, la transformation du bourg a été pensée dans le respect de son identité historique. Le projet a mis en valeur les éléments patrimoniaux existants – murs en pierre, venelles, vues sur l'église – tout en intégrant des matériaux sobres et durables. Ce choix renforce le dialogue entre nature, architecture et mémoire locale.



Espace de stationnement enherbé ©CAUE87



Jeu de matériaux entre minéral et végétal ©CAUE87

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE87: caue87.fr
- Les conseillers du CAUE87 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue87.fr ou par téléphone au 05 55 32 32 40.



©CAUE87

Aménagement du centre-bourg

Flavignac (87)



Un centre-bourg rural pensé dans sa globalité, où désimperméabilisation et végétalisation offrent une meilleure qualité de vie et révèlent le lieu.

Quelques mots sur le programme

Les élus de Flavignac ont débuté leur réflexion autour de la restructuration de leur cœur de bourg dès 2015, l'image de leur place principale s'étant dégradée au fil du temps. Les objectifs étaient multiples :

- Organiser, concilier les différentes mobilités : apaiser les déplacements piétons en donnant sa juste place à la voiture, améliorer l'accessibilité et maintenir du stationnement et la circulation.
- Valoriser le cadre de vie, le patrimoine du bourg ancien, respecter l'identité du lieu, le contexte local.
- Rendre plus fonctionnels, lisibles et attractifs les espaces publics et maintenir un usage polyvalent de la place principale pour accueillir des événements, un marché hebdomadaire.
- Avoir une gestion durable des aménagements dont celle de l'eau de pluie.

Pour répondre à ces enjeux, le bureau d'études TALPA a réalisé une étude globale du centre-bourg qui a permis un aménagement en trois tranches.



L'îlot végétal de la place a été renforcé, le pied de mur est désimperméabilisé et planté, une terrasse pour le restaurant a été aménagée ©CAUE87

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Flavignac, 1 060 hab. (INSEE, 2022)
- Concepteur : Agence TALPA, paysagiste-concepteur (mandataire), Igeo Vincent, VRD
- Année de réalisation : 2021-2023
- Coût des travaux : 1 388 478€ HT
- Surface désimperméabilisée : 7 000 m²
- Surface totale : 15 000 m² (soit 92,57 €/m²)
- Techniques employées : revêtements perméables, végétalisation et fleurissement des pieds de façade, réduction de la voirie

Les + du projet

- Respect du site et du patrimoine,
- Soin apporté aux détails,
- Surfaces végétalisées de qualité,
- Existence d'ambiances variées,
- Matériaux naturels et locaux,
- Gestion des eaux pluviales,
- Qualité d'usage,
- Végétaux variés et adaptés.

Un meilleur partage de l'espace public pour une qualité de vie

Le projet a associé les habitants dès l'esquisse et a transformé les espaces publics de manière durable avec des matériaux nobles, valorisant le bourg ancien dont les abords de l'église. La réduction de l'espace circulé et la suppression des trottoirs incitent les conducteurs à ralentir et favorisent le partage de l'espace public entre les différents usagers. Le projet a permis de rendre accessible les commerces qui ne l'étaient pas et de maintenir un stationnement tout en favorisant d'autres usages avec la création d'une terrasse pour le restaurant de la place.



Valorisation des abords de l'église par le végétal, un meilleur partage de l'espace avec une mise à plat des trottoirs ©CAUE87



Transition végétalisée entre le stationnement perméable du champ de foire et la rue ©CAUE87

Un bourg verdoyant à la gestion durable de l'eau de pluie pour une meilleure adaptation au changement du climat

Les surfaces imperméables ont fortement diminué au profit de surfaces végétalisées permettant l'infiltration de l'eau de pluie. Ces dernières (mélanges terre-pierre plus ou moins enherbés des stationnements, ou pavés en pierre naturelle enherbés des espaces non circulés), laissent place, en pied de façade, à des plantes fleuries. Arbres et arbustes variés ont aussi été plantés.



Parking perméable végétalisé près de la salle des fêtes en mélange terre-pierre planté d'arbres pour un cadre de vie plus agréable et plus de fraîcheur ©CAUE87



Des pieds de façade fleuris, des pavés pierre engazonnés, une rue à plat valorisent et favorisent le partage de l'espace ©CAUE87

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE87: caue87.fr
- Les conseillers du CAUE87 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue87.fr ou par téléphone au 05 55 32 32 40.



©CAUE87

Aménagement du centre-bourg

Nexon (87)



Requalification de la place de la République et de la place Annie Fratellini.

Quelques mots sur le programme

À Nexon, le projet s'inscrit dans une réflexion à l'échelle du bourg, portée par la traversée principale qui constitue le fil conducteur d'un chapelet d'espaces publics connectés. Située sur un axe départemental très fréquenté, la commune souffrait jusque là d'aménagements privilégiant les usages routiers, avec des espaces publics minéralisés et peu accueillants. Le projet marque une rupture en redonnant toute sa place au piéton et en réintroduisant le végétal au cœur du centre-bourg, tout en intégrant la question du stationnement, enjeu central pour les habitants et les commerces. La maîtrise d'oeuvre a également pris en compte la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) en recourant à des matériaux perméables et à une végétalisation diversifiée, conciliant qualité paysagère, confort d'usage et réduction de l'impact des flux routiers.



L'importance du pôle du cirque se ressent dans les aménagements ©CAUE87

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Nexon
- Concepteur : Th. VIVIAN, Concepteur Paysagiste dplg, responsable d'ALUPA (Atelier Limousin d'Urbanisme de Paysage et d'Aménagement/ Limoges 87) & LARBRE INGENIERIE Energie-environnement
- Année de réalisation : 2020
- Coût des travaux : 772 000€ HT
- Surface Désimperméabilisée : 1 250 m² (soit 40%)
- Surface totale : 10 000 m²
- Techniques employées : pavés granite enherbés, grave non-traitée compactée, végétalisation...

Les + du projet

- Valorisation de l'identité du bourg et de son cadre rural,
- Aménagements qualitatifs et recherche de sobriété,
- Intégration de la gestion des eaux dans un projet paysager global,
- Mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics.

La topographie : une scène paysagère au coeur du bourg

La gestion de la topographie a constitué un enjeu majeur en centre-bourg, notamment sur la place principale. Elle a été traitée par l'implantation d'un gradin en gabions de pierre de Saint-Yrieix, évoquant le thème du cirque qui fait partie de l'identité du bourg (Pôle national cirque Nouvelle-Aquitaine). Ce gradin structure un lieu de rencontre en devenir, animé par une végétalisation qui donne la sensation que la nature compose le véritable décor de cette scène à ciel ouvert.



L'importance donnée au végétal soulignant la perméabilité des sols ©CAUE87



Lien piéton marqué par la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts ©CAUE87

La recherche de la sobriété par l'emploi de matériaux naturels et du végétal

Une forme de paradoxe se dégage du projet : sur certains secteurs, la végétalisation se déploie de manière spectaculaire, profitant de larges espaces perméables aux revêtements spécifiques. À d'autres endroits, c'est au contraire la sobriété qui domine, avec de vastes surfaces traitées en matériaux naturels (grave non traitée compactée avec finition gravillonnée), évoquant les aménagements typiques des bourgs ruraux. Ces choix rappellent la campagne, où les aménagements se fondent discrètement dans le paysage.



Allée piétonne à la végétalisation spectaculaire ©CAUE87



Un traitement des sols évoquant la campagne ©CAUE87

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE87: caue87.fr
- Les conseillers du CAUE87 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue87.fr ou par téléphone au 05 55 32 32 40.



Aménagement du centre-bourg

Razès (87)



Aménagement de la place André Dufraisse à Razès : création d'une halle, d'espaces de loisirs et de convivialité au coeur du bourg.

Quelques mots sur le programme

La place André Dufraisse était autrefois un simple terrain en terre battue servant de parking. La commune a engagé une véritable réflexion sur sa requalification pour en faire un lieu de vie convivial et accueillant. Aujourd'hui, la place a été entièrement aménagée : une halle a été construite, des espaces de stationnement ont été délimités, une aire de jeux pour enfants, des chemins de promenade, ainsi qu'une zone de pique-nique ont vu le jour. L'ensemble a été pensé dans une harmonie entre végétal, minéral et bois, en respectant l'environnement naturel. Des panneaux signalent désormais le départ de randonnées. Située en hauteur, la place offre une vue imprenable sur la nature environnante, grâce à des soutènements en bois qui accompagnent la pente du terrain.



Accès et végétalisation autour de la halle ©CAUE87

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Razès
- Concepteur : C.Lehuger et C.Bridier/Lieux-Dits/paysagistes-concepteurs, A.Bavière/Matière A/architecte pour la halle, D.Couegnas/Infralim/BET VRD
- Année de réalisation : 2018-2019
- Coût des travaux : 507 000€ HT
- Surface désimperméabilisée : 2 500 m²
- Surface totale : 7 000 m²
- Techniques employées : engazonnement, pavés béton joint-herbe, stabilisé et surfaces plantées

Les + du projet

- Projet paysager global,
- Une part majoritaire de matériaux perméables,
- Surface imperméable calibrée aux usages,
- Convivialité renforcée.

Une situation géographique singulière

Située en surplomb d'un vallon, la place bénéficie d'une implantation particulière qui a nécessité une gestion attentive des eaux pluviales. La transition entre la place et le vallon a été pensée comme un espace perméable, aménagé en balcon. Ce dispositif met en valeur la topographie et les vues tout en ralentissant l'écoulement des eaux vers le point bas, réduisant ainsi les risques d'érosion.



Vue sur le vallon depuis la place ©CAUE87



Accès piéton perméable et végétalisé ©CAUE87

Une réponse technique cohérente et globale

La maîtrise d'œuvre a conçu un projet paysager d'ensemble, structuré par des plantations d'arbres et d'arbustes et l'usage de matériaux perméables sur les espaces piétons et certaines zones de stationnement (pavés enherbés, béton désactivé joint enherbé). Les cheminements piétons, bien que perméables, favorisent aussi l'infiltration de l'eau vers les massifs et surfaces engazonnées grâce aux joints enherbés. Seule la partie centrale, dédiée à l'accueil des poids lourds et soumise à de fortes contraintes, a été réalisée en enrobé. Ce projet illustre ainsi une gestion intégrée des eaux pluviales adaptée à son contexte, à proximité immédiate de l'autoroute.



Vue sur l'espace central de stationnement ©CAUE87



Articulation entre projet paysager d'ensemble et matériaux perméables ©CAUE87

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE87: caue87.fr
- Les conseillers du CAUE87 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue87.fr ou par téléphone au 05 55 32 32 40.



Aménagement du centre-bourg

Val-d'Oire-et-Gartempe (87)



Réaménagement de la place **Andrien Girette**, vers un espace convivial, végétalisé et respectueux du patrimoine.

Quelques mots sur le programme

En 2014, les élus de la commune de Val d'Oire et Gartempe ont engagé un projet ambitieux visant à requalifier la place Adrien Girette avec pour objectif de renforcer l'attractivité du centre-bourg et de maintenir les commerces existants. Malgré les contraintes rencontrées au fil de la démarche, les travaux ont pu débuter en septembre 2022 et se sont achevés en juillet 2023. Ce réaménagement a permis de repenser les espaces dans un esprit de convivialité en offrant une place plus importante aux piétons tout en valorisant les façades existantes et en créant un véritable espace de rencontre et d'échange au cœur du bourg. Le projet s'inscrit dans une volonté plus large de revitalisation des centralités rurales en proposant un cadre de vie plus agréable et adapté aux usages quotidiens des habitants.



Accès et végétalisation autour de la halle ©CAUE87

Mémento

- **Maître d'ouvrage :** Commune de Val-d'Oire-et-Gartempe
- **Concepteur :** Paysagiste : Lieux-dits / BET VRD : Infralim
- **Année de réalisation :** 2022-2023
- **Coût des travaux :** 525 000€ HT
- **Surface désimperméabilisée :** 700 m²
- **Surface totale :** 4 250 m²
- **Techniques employées :** engazonnement, surfaces plantées, réduction de la voirie

Les + du projet

- Respect du site et du patrimoine,
- Valorisation du centre-bourg,
- Convivialité renforcée,
- Hiérarchisation des usages,
- Dynamisation commerciale.

Hierarchisation des usages dans un contexte patrimonial sensible

L'aménagement de la place Adrien Girette a permis une organisation plus lisible de l'espace public, en redonnant la priorité aux mobilités douces tout en tenant compte du caractère patrimonial du centre-bourg. Le projet a ainsi concilié apaisement de la circulation, amélioration des usages et respect du cadre bâti existant. Cette démarche assure un équilibre entre modernisation et préservation de l'identité historique du lieu.



Aménagement d'un jardin en bordure de cheminement piéton © CAUE87



Rue piétonne végétalisée © CAUE87

Réduction de l'imperméabilisation-intégration paysagère

La requalification de la place Adrien Girette intègre une gestion plus durable des eaux pluviales, avec la réduction des surfaces imperméabilisées et l'utilisation de matériaux perméables. De nombreuses zones végétalisées ont été créées pour favoriser l'infiltration, améliorer le confort d'usage et renforcer la qualité paysagère. L'ensemble s'intègre harmonieusement dans le contexte patrimonial du centre-bourg.



Pied de façade végétalisé © CAUE87



Accès à l'espace de stationnement © CAUE87

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE87: caue87.fr
- Les conseillers du CAUE87 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue87.fr ou par téléphone au 05 55 32 32 40.